

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Vendredi 1^{er} octobre 2021 à 18 h 00

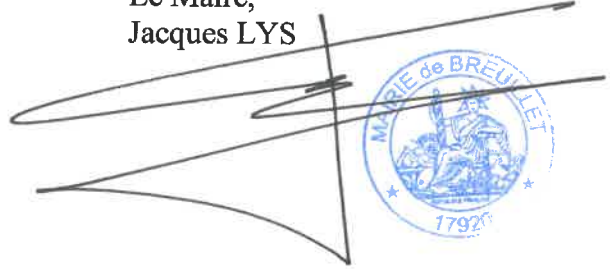
Salle Multiculturelle.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2021.**
- **Délibérations :**
 1. *Intercommunalité* – Transfert de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à compter du 1^{er} janvier 2020 – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
 2. *Intercommunalité* – Présentation du rapport d'activité et de développement durable 2020 de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
 3. *Affaires générales* – Présentation du rapport d'activité 2020 de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA).
 4. *Affaires générales* – Détermination du nombre de postes d'adjoint suite à la démission de la 4^{ème} adjointe.
 5. *Affaires générales* – Élection d'une nouvelle adjointe au maire suite à démission.
 6. *Affaires générales* – Fixation de l'indemnité de fonctions de la nouvelle adjointe.
 7. *Affaires générales* – Modification de la composition de la commission municipale « Associations – Salle multiculturelle – Fêtes et animations – Cérémonies officielles ».
 8. *Affaires générales* – Désignation des nouveaux représentants du Conseil Municipal dans la commission de travail et de réflexion n° 11 – « Culture et patrimoine » de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
 9. *Finances* – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour la démolition du bâtiment de l'ancienne poste : modification du plan de financement.
 10. *Finances* – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre des amendes de police – Réalisation de travaux de sécurité.
 11. *Finances* – Décision modificative n° 2.
 12. *Finances* – Demande de subvention exceptionnelle de l'association Orchidée 17.

13. *Ressources humaines* – Recrutement dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC).
14. *Ressources humaines* – Convention avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
- **Décisions du maire.**
 - **Questions diverses.**

En Mairie, le 21 septembre 2021
Le Maire,
Jacques LYS



N.B. :

- Masque obligatoire,
- Gel hydroalcoolique mis à disposition dans la salle.